

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

PROVINCE DE QUÉBEC MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 16 décembre 2021 à 19h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Constatation est faite que tous les élus ont reçu l'avis de convocation

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 19 h 00 et déclare la séance ouverte.

2021-12-853

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

Ordre du jour

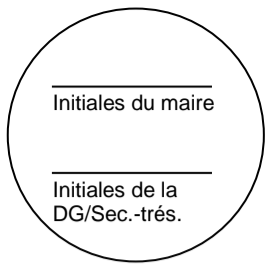
1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et présentation du budget 2022
4. Première période de questions du public
5. Adoption du budget 2022
6. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022-2023 et 2024
7. Deuxième période de questions
8. Levée de l'assemblée

3. LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

Le maire Rolland Camiré présente le budget 2022 et le plan triennal d'immobilisation 2022-2023 et 2024.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de public présent



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2021-12-854

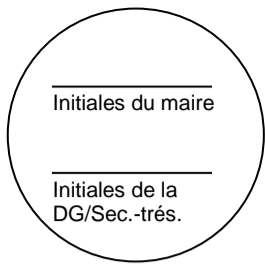
5. ADOPTION DU BUDGET 2022

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires suivantes comparativement aux prévisions 2021 :

budget 2022		
	2021	2022
REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière	1 283 853 \$	1 328 800 \$
taxes spéciales pour le service de la dette	41 406 \$	62 671 \$
Taxes, compensations et tarification	182 479 \$	187 139 \$
Transferts	148 165 \$	127 301 \$
Services rendus	2 500 \$	320 \$
Imposition de droits	29 750 \$	34 800 \$
Amendes et pénalités	7 500 \$	7 500 \$
Intérêts	6 000 \$	5 700 \$
Autres revenus	0 \$	
Affectation du surplus	15 650 \$	637 \$
TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS	1 717 303 \$	1 754 868 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration	347 038 \$	385 095 \$
Sécurité publique	363 107 \$	377 326 \$
Transport	371 488 \$	432 178 \$
Hygiène du milieu	199 670 \$	199 745 \$
Aménagement, urbanisme et développement	56 652 \$	56 084 \$
Loisirs et culture	91 365 \$	103 225 \$
Frais de financement	48 394 \$	61 801 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement	239 589 \$	139 413 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	1 717 303 \$	1 754 868 \$

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget 2022 qui montrent des dépenses, autres activités financières et affectations au montant de 1 754 294 868 \$ et des revenus égaux à cette somme;



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2021-12-855 6. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023 ET 2024 :

CONSIDÉRANT le plan triennal d'immobilisation suivant :

Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

projets	2022	2023	2024
Rang 14 asphalte		300 000,00	300 000,00
prolongement des réseaux chemin Marcotte	250 000,00		
Réfection partie rang 9 et Grande Ligne (AIRL)	636 000,00		
Borne de recharge		161 200,00	
Grande ligne ponceau (1), Cleveland	6 000,00		
projet lieu intergénérationnel parc Floral (FCRC)	158 320,00		
affichage chantier et kit chantier	12 000,00		
Clôture parc St-Gabriel	6 000,00		
Cooptel entente fibre optique	5 000,00	4 000,00	0,00
Pavage St-Antoine		140 000,00	
éclairage rue Bourassa/de l'Érablière/ autres endroit	4 500,00	0,00	
projet mise à niveau bâtiments incluant génératrice (PRABAM)	125 000,00		
total	1 202 820,00	605 200,00	300 000,00
financement	2022	2023	2024
Fonctionnement municipal	33 500,00	4 000,00	
emprunt secteur chemin Marcotte	50 000,00		
Surplus (réfection rang 9 et Grande Ligne)	318 000,00		
Fond canadien région revitalisation communauté (prévision)	118 741,00		
Surplus pour projet parc Floral	39 579,00		
surplus ou fonctionnement municipal pour projet bornes		80 600,00	
fonctionnement municipal pour mise à niveau bâtiments municipaux	6 000,00		
surplus pour pavage St-Antoine		140 000,00	
en attente de programme pour bornes		80 600,00	
TECQ	200 000,00		300 000,00
Subvention PRABAM	119 000,00		
en attente de programmes de subvention	318 000,00	300 000,00	
Total	1 202 820,00	605 200,00	300 000,00

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté appuyé par le conseiller Jonathan Morin et résolu à l'unanimité :

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2022-2023 et 2024.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

30 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions

2021-12-856

32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 19 h 12

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire

